

1er décembre 2023

SÉMINAIRE CORPS EMPÊCHÉS

"Philippe Pinel à la Salpêtrière", peinture de Tony Robert Fleury (1837-1912)

PROGRAMME JOURNÉE D'ÉTUDES **FOLIE(S) ET SOCIÉTÉ** Représentations et prise en charge de l'antiquité à nos jours

9h30 Accueil des intervenants

10h00 Introduction par **Carole Avignon, Pierre-Henri Ortiz, Caroline Duparc**

10h30 **SÉANCE 1 : APPROCHES HISTORIQUES. LA FOLIE DE L'ANTIQUITÉ À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE**
12h00

Présidence de séance : C. Avignon

Pierre-Henri Ortiz, Maître de conférences en histoire romaine (Université d'Angers, TEMOS)

Maladie mentale et altération du discernement : aux origines gréco-romaines du régime juridique et médical des "fous"

Maud Ternon, Docteure en histoire médiévale

De l'histoire de la folie à celle des orphelins, XIIIe-XVe siècles.

Adam Mirbeau, Doctorant en histoire médiévale (Université d'Angers, TEMOS)

Le fou l'est-il en corps dans la pensée des canonistes latins d'Occident (XIIe-XIIIe s.) ?

12h00 Échanges autour de la session 1
12h30

14h00
15h20

SÉANCE 2 : APPROCHE HISTORIQUES. LA FOLIE À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Présidence de séance : P.-H. Ortiz

Anatole Le Bras, Post-doctorant en histoire contemporaine au Centre for History and Economics in Paris (CHEP, Sciences Po Paris)

L'aliéné au XIXe siècle : impossible citoyen ?

Hervé Guillemain, Professeur en histoire contemporaine (Université du Mans, TEMOS)

Enjeux sociaux de la classification diagnostique au XXe siècle

15h00
15h20

Échanges autour de la session 2

15h30
16h45

SÉANCE 3 : DROIT, JUSTICE, PSYCHIATRIE

Atelier : La responsabilité pénale en cas de trouble mental dans le droit et la justice en France

Présidence de séance et animation de l'atelier : C. Duparc

Caroline Duparc, Maîtresse de conférences HDR en Droit Privé et Sciences criminelles (Université d'Angers, Centre Jean Bodin)

Les grandes étapes de l'évolution du droit positif

Manuel Orsat, Psychiatre, Expert près la Cour d'appel et membre de la section Psychiatrie légale de l'AFPBN

Bruno Sansen, Président de la chambre de l'instruction de la Cour d'appel d'Angers

16h45
17h30

SÉANCE 4 : BILAN ET PERSPECTIVES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE.

Échanges avec les participants

